

7 abstentions sur le budget

Six conseillers municipaux seulement ont voté le budget de la commune... ce qui ne l'a pas empêché d'être adopté puisque les sept autres (Jean-Louis Martin, Daniel Rapin, Christian Grange, Adrien Savøye, Jacques Prat, Patrick Le Guennec et Cyrille Jullien) ne se sont qu'abstenus. Étienne Falcoz, pour sa part, a voté pour, mais a rappelé qu'il souhaite que le projet de l'"espace Valloire-Galibier" soit revu.

Quoiqu'il en soit, le budget de la commune atteint 7 220 638 € en fonctionnement, et 9 768 463 € en investissement. Cette somme colossale comprend néanmoins beaucoup de "reste à

réaliser" : l'excédent d'investissement reporté de 2006 atteint 1 794 255 €. Des factures sur des opérations menées l'an dernier sont arrivées tardivement, et sont donc imputées sur le budget 2007. Quant aux recettes fiscales, elles atteignent 2 720 221 €, sur la base de taux fixés comme suit : taxe d'habitation 13,90 %, foncier bâti 20,75 %, foncier non bâti 131,32 %, taxe professionnelle 24,15 %.

Tout cela ne rend compte que partiellement des finances de la collectivité. Il y a bien d'autres budgets, tous adoptés à l'unanimité :

- eau et assainissement (829 730 € en exploitation

et 515 967 € en investissement) ;

- parcs de stationnement (208 115 € en fonctionnement et 220 400 € en investissement) ;

- micro-centrale (36 000 € en exploitation et 260 115 € en investissement) ;

- Zac des Charbonnières (186 486 € en fonctionnement et 162 759 € en investissement).

Enfin, le budget du garage "La Vallée-d'Or" s'équilibre, en recettes et en dépenses, à 398 500 €.

Concernant les équipements et activités touristiques, la date limite de réception des offres pour la délégation de service public a été fixée au 29 juin. □